

Collectif Évènementiel
Sportif Outdoor

CESO

LES ACTEURS DU SPORT OUTDOOR

FÉDÉRER ET DÉVELOPPER L'UNIVERS
DU SPORT OUTDOOR
AUTOUR DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS

L'ÉVÈNEMENTIEL SPORTIF OUTDOOR

5 millions de participants, français et étrangers, se donnent rendez-vous chaque année en France sur les événements sportifs en plein air.

Coureurs, traileurs, cyclistes, cyclotouristes et vététistes, triathlètes, nageurs, randonneurs, raideurs, fondeurs... ont chaque année près de 15000 occasions de se dépasser, dans des événements dits « de masse » ou « grand public », sur le plus beau des terrains de jeux : nos villes, nos campagnes, nos montagnes.

Derrière ces émotions, ce sont des centaines d'organiseurs professionnels ou associatifs, soutenus par autant de collectivités territoriales, des milliers de bénévoles et des centaines de prestataires spécialisés.

Tous ensemble, sous l'égide de plus de dix Fédérations sportives nationales, ils portent l'évènementiel sportif outdoor en France.

Festifs et « bon enfant », les événements sportifs outdoor sont des acteurs forts de leurs territoires : puissants outils de marketing territorial, avec aussi d'importantes retombées économiques, ils apportent à la vie locale une précieuse contribution sociale et sociétale (mixité, éducation par l'exemple...), et jouent un rôle très important face aux enjeux de santé publique.

LE CESO

En 2020, l'évènementiel sportif outdoor est confronté à une crise majeure avec la pandémie Covid 19. Plus de 90% des événements français sont annulés cette année-là.

60 % le sont en 2021, et encore beaucoup d'autres début 2022. De nombreuses organisations préfèrent jeter l'éponge, tandis que tous les organisateurs connaissent de grandes difficultés économiques.

C'est dans ce contexte de crise qu'à l'été 2020, une dizaine d'organiseurs créent le CESO et, soutenus par leurs Fédérations de tutelle, lancent un appel aux autorités pour sauver l'évènementiel sportif outdoor.

Récemment structuré en association régie par la loi de 1901, le CESO rassemble déjà la plupart des principales sociétés organisatrices d'évènements sportifs outdoor en France, ainsi que des organisations au régime associatif

de tailles diverses, et de nombreuses sociétés prestataires de services, dans différents champs d'intervention (plateformes d'inscription, chronométrage, aide au recrutement de bénévoles, communication, etc...).

En cumul, ses membres délivrent déjà près d'un million de dossards.

Visant à fédérer tous les acteurs du sport outdoor et à développer cet univers vertueux, nous avons vocation à travailler en étroite relation avec nos Fédérations de tutelle, auxquelles nous apportons un fort levier de croissance, et les collectivités territoriales, sans lesquelles nos événements ne pourraient exister.

Adhérente du COSMOS au titre d'OPI (organisation professionnelle intermédiaire), notre association bénéficie de son puissant soutien institutionnel, et ses membres peuvent, par notre entremise, solliciter son assistance juridique.



> NOS MISSIONS

Représenter la filière du sport outdoor et défendre les intérêts de tous ses acteurs

Créer du lien entre ses acteurs

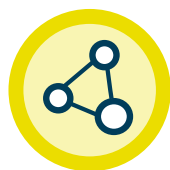
Apporter à ses membres de l'information et des services

REPRÉSENTER LA FILIÈRE DU SPORT OUTDOOR ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE TOUS SES ACTEURS



- > Peser sur notre secteur d'activité et sur les décisions qui l'impactent
- > Porter les revendications nécessaires à la préservation de la santé de notre secteur d'activité et à son développement
- > Mobiliser nos membres et nos réseaux en cas de crise, auprès de nos différentes autorités de tutelle

CRÉER DU LIEN ENTRE TOUS LES ACTEURS DU SPORT OUTDOOR



- > Agir pour que les organisateurs se sentent moins seuls face aux difficultés qu'ils rencontrent
- > Installer un espace de communication et d'échanges, de réflexion partagée
- > Partager les bonnes pratiques, et les mises en garde face aux difficultés rencontrées et risques potentiels, notamment en matière d'écoresponsabilité
- > Réaliser des enquêtes auprès des organisateurs et des participants

APPORTER À NOS MEMBRES DE L'INFORMATION ET DES SERVICES



- > Produire une information régulière sur les évolutions réglementaires et juridiques
- > Délivrer des conseils, des suggestions et des propositions concrètes dans des domaines utiles : logistique, assurances, questions administratives, réglementaires et juridiques, sécurité, enjeux environnementaux, écoresponsabilité des événements, questions sanitaires, fiscalité, relation avec les Fédérations de tutelle et les collectivités territoriales
- > Proposer un référencement de prestataires « testés et approuvés »
- > Organiser des réunions thématiques en visio-conférence, des webinaires d'information
- > Proposer des solutions de mutualisation de moyens, d'achats groupés

À QUI S'ADRESSE LE CESO ?

- > À tous les organisateurs associatifs qui, chaque week-end, font rayonner la pratique du sport en France en organisant des événements grand public en plein air.
- > Aux organisateurs professionnels d'événements outdoor tournés vers le grand public.
- > Aux prestataires de services qui réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans ce secteur.
- > Aux collectivités territoriales qui soutiennent les événements sportifs outdoor.
- > Aux Fédérations sportives nationales qui interviennent dans le secteur de l'outdoor, auxquelles nos événements offrent d'importants leviers de croissance.
- > Aux 5 millions de participants, français et étrangers, coureurs, traileurs, cyclistes, cyclotouristes et vététistes, triathlètes, nageurs, randonneurs, raideurs, fondeurs..., qui se donnent chaque année rendez-vous en France sur près de 15000 événements sportifs en plein air.

LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS OUTDOOR, ACTEURS FORTS DE LEURS TERRITOIRES

- Puissants outils de marketing territorial
- D'importantes retombées économiques pour les territoires
- Précieuse contribution sociale et sociétale : mixité, éducation par l'exemple...
- Un rôle très important face aux enjeux de santé publique
- Une nécessaire exemplarité en matière d'écoresponsabilité



L'AMBITION DE PORTER COLLECTIVEMENT DES SUJETS DE PREMIER PLAN

- > **Suppression du certificat médical** pour participer aux événements sportifs outdoor grand public (action en cours).
- > **Plus généralement, simplification des procédures et démarches administratives** imposées aux organisateurs.
- > **Réduction du taux de TVA à 5,5 % sur les droits d'engagement** (actuellement à 20 %).

POUR ADHÉRER AU CESO

RENDEZ-VOUS ICI :

www.collectif-eso.fr/nousrejoindre

ÉCRIVEZ-NOUS !

POUR TOUTES QUESTIONS,
POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION,
POUR CRÉER DU LIEN : contact@collectif-eso.fr

SUIVRE LE CESO

www.collectif-eso.fr



leceso



ceso-event



ceso_fr